

01B68-14-0166 - Foodex Japan

Q&A #8 à #9

Q. No. 8:

Pouvons-nous avoir une extension pour de la proposition des soumissions du 16 Octobre au lieu que la date limite, le 20 ou le 21 Octobre?

R. no. 8:

Nous ne nous étendrons pas la date de fin de sollicitation

Q. No. 9 :

I. Concernant l'appel d'offres mentionné ci-dessus, pourriez-vous vérifié les éléments suivants dans la PARTIE II, Instructions pour la préparation 3.0 Proposition:

3.1: La proposition doit être structuré en deux parties séparément distinctes,:

- Section I: 2 copies de la proposition technique et 2 copies fo les certifications

- Section II: 2 copies de la proposition financière

- Section II: Certification ** Si nous soumettre un ensemble de 4 propositions de certification? Si oui, où doit thèses 2 supplémentaires document de certification être placé? Dans le 1er enveloppe contenant les deux autres certifications de documents et la proposition technique?

R. no. 9:

Le texte original n'était pas clair. Voici un aperçu sur la façon dont l'offre doit être soumise. Attaché est la modification n ° 2 pour refléter ces changements.

I. 3.1 La proposition doit être structurée en DEUX PARTIES PRÉSENTÉES SÉPARÉMENT comme suit :

Section I	Proposition technique et annexe(s), incluant les attestations (annexe E) (<u>sans mention de prix</u>);	1 original et 1 copie
Section II	Proposition financière - Annexes G et H.	1 original et 1 copie
Sections I-II	Proposition technique (y compris les attestations) – proposition financière - attestations	1 copie électronique sur clé USB ou cd

II. Tant que la proposition technique ne dispose pas d'informations financières dans les deux copie papier et version électronique USB ou CD peut être placé dans n'importe quelle enveloppe